PAR UNE SUBSEQUENTE PROCLAMATION de Son Excellence SIR ROBERT SHORE MILNES, Baronet, Lieutenant Gouverneur de la Province du Bas Canada, datée au Château Saint Louis, dans la Cité de Québec, le dixneuvième jour de Juillet, mil huit cent deux, l'assemblée du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée, a étê prorogée au dixième jour de Septembre prochain.

PAR UNE SUBSEQUENTE PROCLAMATION de Son Excellence SIR ROBERT SHORE MILNES, Baronet, Lieutenant Gouverneur de la Province du Bas Canada, datée au Château Saint Louis, dans la Cité de Québec, le huitième jour de Septembre, mil huit cent deux, l'assemblée du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée, a été prorogée au cinquième jour de Novembre prochain.

PAR UNE SUBSEQUENTE PROCLAMATION de Son Excellence SIR ROBERT SHORE MILNES, Baronet, Lieutenant Gouverneur de la Province du Bas Canada, datée au Château Saint Louis, dans la Cité de Québec, le deuxième jour de Novembre, mil huir cent deux, l'assemblée du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée, a été prorogée au trente-unième jour de Décembre prochain. 1850 200 12 22 wince aforefaid. The twenty nine of the amed and equal to be even and bridge a free a life eye and think year.

of our Reign

HERMAN W. RYLLEL C. C. ICCELLOUP.

all Robi